

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Joudrain, 14 janvier 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Joudrain, 14 janvier 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 3 p. (358r, 359v, 360r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Joudrain, 14 janvier 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43197>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 janvier 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Joudrain](#)

Lieu de destination Reims (Marne)

Description

Résumé Godin accuse réception des lettres de Joudrain des 26 décembre 1864 et 2 janvier 1865. Jean-Baptiste André Godin indique avoir étudié le système de chauffage au gaz proposé par monsieur Jacquet, qui lui semble très coûteux en combustible et doit être encore étudié. Sur le projet d'établissement d'une maison de vente des appareils Godin-Lemaire à Paris : Godin s'interroge sur le manque d'expérience de Joudrain dans ce commerce, différent de celui des combustibles ; il souhaite que Joudrain participe au capital de l'affaire. Dans le post-scriptum, Godin demande l'adresse de l'agent de la maison de vins de Reims que Joudrain lui a recommandée.

Mots-clés

[Aliments](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Jacquet, François Alphonse](#)

Lieux cités [Reims \(Marne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Paris le 16 janvier 1865

Monsieur Jouhaux
à Reims

J'ai bien reçu votre lettre du 26^{re}
et 2 janvier.

Rien ne s'opposerait à ce que nous
agissions aujourd'hui en vertu des conditions
enquêtes sous sous attestation à mon maison
qui se fonderait à Paris pour la date
des appareils de chauffage de ma fabrique
dépens que j'ai en l'honneur de vous avoir
j'ai examiné avec une certaine attention
le système de chauffage de gaz qui est
et se me suis de plus en plus convaincu
qu'il avait encore besoin d'être bien
étudié avant d'arriver à une application
qui ne laisse rien à désirer. et
quoique bon fait il sera toujours un mode
de chauffage continu pour le consommateur
cela résulte non seulement de l'expérience
mais de calculs fournis aux les données de
la science et système de chauffage et de
unison me paraît applicable dans les
circonstances où l'on veut avoir du feu
momentanément et instantanément
mais à égalité de chaleur produite
par la houille et par le gaz la
chaleur du gaz coûte environ six fois
plus que celle du charbon, c'est là un
fait qui a une grande importance

des les applications qu'il convient de
 faire de ce système de chauffage si bon
 on veut pas faire fauter tout malgré
 cela notez le bien & on sera pas en
 que bon on peut pas en tirer parti
 & dire seulement qu'il faut bien étudier
 le parti que bon peut en tirer et
 voir que fait par moi & peut-être
 être & mettre tout le temps en œuvre
 qu'il est indispensable que il faut en
 concevoir encore quelques mois à des études
 et des expériences nécessaires que & d'ailleurs
 mais pour bien à une affaire comme
 à celle que j'ai en vue pour mon affaire
 propre en maison à Paris et ensuite
 sous un pince qui la situation de cette maison
 pourrait sous condition il convient donc
 d'examiner cela. Je ne dois pas vous
 dissimuler que & puis un peu effrayé
 de la nouveauté que cette affaire doit être
 pour vous, auprès de celle du commerce
 des commodités et combien elle exigeait
 une étude sérieuse de votre part avant
 des débuts, mais avant de trop s'attacher
 à ces points qui ont bien leur importance
 il est néanmoins nécessaire de voir si nous
 pourrions nous entendre sur les questions
 de garantie, réimpression que & bien avant
 tout voir dans cette affaire en raison de
 votre vue de protéger dans un genre de commerce
 et d'industrie & voir d'autant plus à
 la lumière que vous y avez en cherchant
 la part comme au bénéfice

aut a ma lettre du 14 p^{re}

mais si vous n'intendiez y prendre part
que la condition de votre engagement le tout
risque j'aurais la de nouvelles
raisons pour me dire que vous
n'avez pas l'expérience acquise d'une
opération et que vous manquez donc
de confiance en vous même. pour
qu'il en soit pas ainsi il faudrait
donc si vous n'intendiez pas par
un mise de fond dans l'affaire que
vous y interveniez par un capital
de garantie et que votre part dans
les bénéfices de l'affaire soit en proportion
de votre intervention

Je vous prie de dire votre intention
à cet égard et agréer mes très
cordiales salutations

Lucien

6.^e il nous est possible de prendre
un ou deux fils de vins dont votre dernier
mentutent mais nous avons oublié de me
donner et de donner le capital et de donner de
la maison de l'Etat si vous dire que pour
tout les affaires de l'Etat et que pour tout
que possible les intermédiaires si vous voulez
même de ces renseignements